Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260520-20260503-DE

Saint-Jean BRÉVELAY

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil municipal
de la Commune de Saint Jean Brévelay

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Edouard Aguesse, sous la présidence de Monsieur Guénaël ROBIN, maire.

Convoqués : M. Guénaël ROBIN, M. Christophe DANO, Mme Gisèle HAYS, M. Eric NOUAILLE, Mme Viviane OLIVEUX, M. Alain HIVERT, Mme Julie GOFFINET, Mme Jocelyne PELTIER, Mme Christine BUTTIGIEG, Mme NDIAYE Astou, Mme Delphine GUILLO, M. Mathieu BOUBLI, Mme Marie PATARIN, M. Yoann BRIEN, M. Stéphane VAUZELLE, Mme Virginie HARDY, M. Yann LE BRETON, Mme Jennifer BATARD, M. Dylan MOREAU, M. Dimitry LAGLAYSE, M. Jean-Pierre LE POUËZARD, M. Jean-François LE BADEZET, Mme Gaëlle THEBAUD.

Absentes excusées : Mme Virginie HARDY, Mme Gaëlle THEBAUD, Mme Delphine GUILLO
Absente : Mme Jennifer BATARD
Pouvoirs : Mme Virginie HARDY à Mme Julie GOFFINET, Mme Gaëlle THÉBAUD à M. Jean-François LE BADEZET, Mme Delphine GUILLO à Mme Jocelyne PELTIER

Date de convocation : 11 mai 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 19
Votants : 22
Secrétaire de séance : M. Eric NOUAILLE

Délibération n° 2026-05-03
Consultation du Projet « Coups de Cœur archéo » Dolmen de Roh Koh Koët

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la Région Bretagne mène un projet de mise en tourisme des sites archéologiques à l'échelle de la Destination touristique Coeur de Bretagne - Kalon Breizh.

Dans son plan d'actions 2023-2026, la Destination Cœur de Bretagne – Kalon Breizh s'est donnée l'objectif de « Développer et structurer une offre touristique autour de l'archéologie » à travers le projet de valorisation des sites «coups de cœur archéo». Le Dolmen de Roh Koh Koëd sur la commune de Saint Jean Brévelay a été retenu comme site «coup de cœur».

A ce titre la mairie de Saint Jean Brévelay s'est engagée à déployer un dispositif de mise en tourisme en adéquation avec les valeurs et les objectifs du projet collectif porté à l'échelle de la Destination Cœur de Bretagne.
La commune a lancé une consultation ayant pour objet :

- La création de borne(s) audio
- La création d'une maquette à manipuler

Ces propositions émanent d'un travail préalable et en sont au stade de l'idée.

Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260520-20260503-DE

En amont de la création des dispositifs, il est attendu une prestation d'assistance à maitrise d'ouvrage afin d'affiner le projet (contenus, dispositifs, choix des matériaux, modalités de fabrication, etc.).

Le prestataire devra assurer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à affiner et formaliser les dispositifs envisagés.

Cette phase comprendra notamment :

- la définition des principes techniques et fonctionnels,
- la proposition et la validation des matériaux, dimensions, contraintes techniques et d'implantation,
- l'estimation des coûts en lien avec l'enveloppe financière communiquée par le maitre d'ouvrage.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage et les travaux seront financés à hauteur de 50 % par la Région Bretagne.
3 cabinets ont répondu à la consultation. Après analyse des offres par les services de la Région Bretagne 2 offres correspondent aux attentes :
- l'Atelier Hermine : 20 000 € HT
- la Volumétrie : 19 625 € HT

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de retenir une entreprise.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide,
- De retenir l'entreprise La Volumétrie pour un montant de 19 625 € HT
- De solliciter un financement auprès de Centre Morbihan Communauté pour cette opération
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces qui s'y rapportent.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Guénaël ROBIN.

MAIRIE DE SAINT-JEAN-BREVELAY * MORBIHAN *